

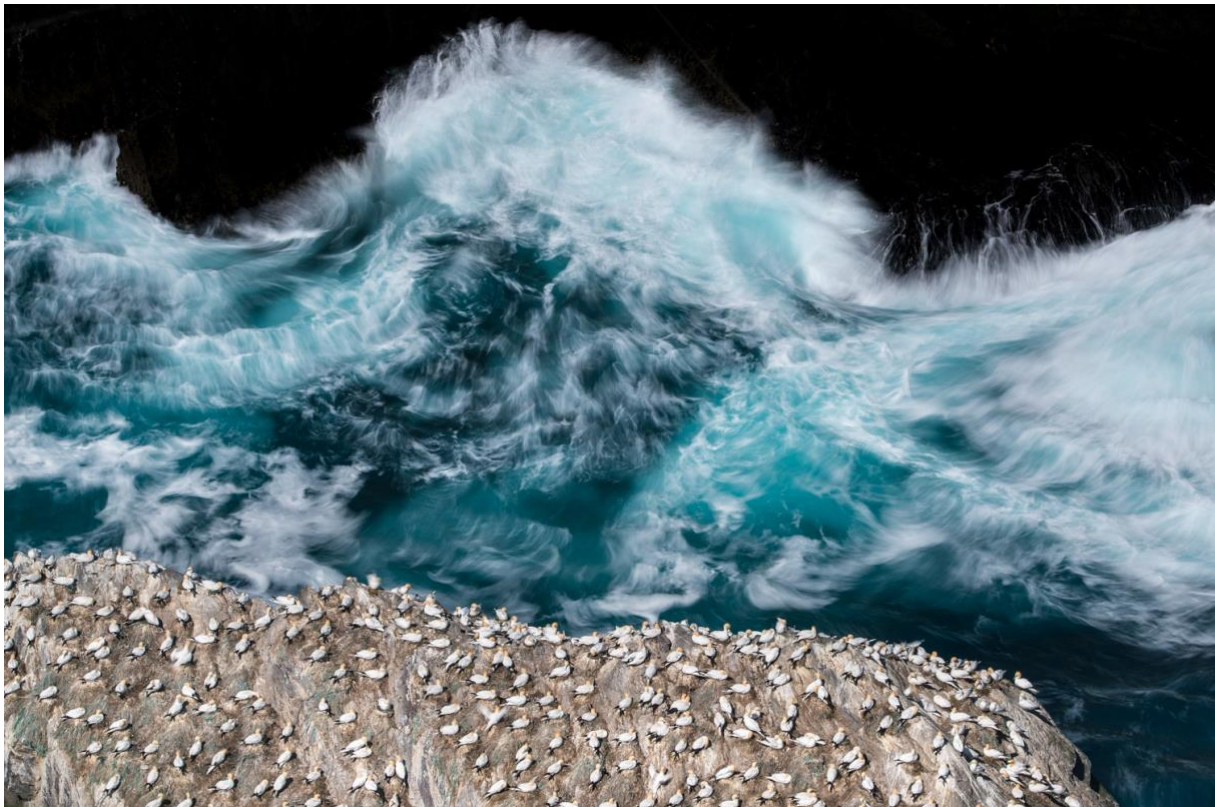
Votre guide : Guillaume Bily
Photographe professionnel et naturaliste
Contact : guillaume@unoeilsurlanature.com
Téléphone : +33 (0) 6 43 45 74 48



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

Îles Shetland – Oiseaux et paysages marins

Une aventure entre Atlantique et Mer du Nord



Durée : 8 jours.

Lieu du séjour : Îles Shetland

Nombre de participants : 3 participants.

Tarif : 3200 €.

Dates 2025 :

Du vendredi 16 mai au vendredi 23 mai.

Du samedi 24 mai au samedi 31 mai.

Du dimanche 1^{er} juin au dimanche 8 juin.

Thématiques : Avifaune – paysages.

Début de prise en charge : terminal ferry de Lerwick (Ferry Northlink en provenance d'Aberdeen) au matin du J1.

Fin de prise en charge : terminal ferry de Lerwick (Ferry Northlink en provenance d'Aberdeen) en fin d'après-midi du J8.

Présentation du séjour

Chaque printemps, plus d'un million d'oiseaux viennent se reproduire dans le territoire le plus septentrional du Royaume-Uni : les îles Shetland. Cet archipel, battu par les vents de la Mer du Nord, est un véritable sanctuaire pour les oiseaux marins et en fait un lieu exceptionnel pour les ornithologues et les photographes animaliers. Ces 1500 km de côte sauvage abritent parmi les plus belles colonies d'oiseaux marins d'Europe mais aussi de formidables paysages côtiers taillés par les vagues.

Les apports photo

Durant ce voyage, vous allez apprendre à connaître et à photographier les différents oiseaux marins aux travers de belles promenades le long des falaises. Nous utiliserons nos longues focales pour capturer la vie foisonnante et l'immense diversité des habitants des parois rocheuses. Nous profiterons également des superbes paysages côtiers, qui mêlent falaises et belles plages de sable blanc, pour travailler la composition en photographie de paysage. La mer est un sujet inépuisable et nous aborderons différentes techniques et points de vue pour la photographier.

L'avis de votre guide

« Cela fait maintenant une dizaine d'années que je sillonne les îles Shetland pour y photographier les oiseaux marins. J'ai eu la chance d'explorer ces côtes durant de longs mois à chaque printemps. Au fil du temps, je me suis forgé une connaissance de ces espèces et du terrain qu'il est maintenant temps de partager avec vous ».

Guillaume Bily

Votre guide

Photographe professionnel, Guillaume Bily a très vite voyagé dans les pays du nord de l'Europe pour son travail mêlant photographie de paysage et animalière.

Passionné depuis longtemps par la mer et l'avifaune marine, les oiseaux marins sont devenus un sujet central quand il a décidé d'orienter son travail sur le thème de la mer. Les îles Shetland, qu'il a parcouru pendant plus de dix ans, sont devenues l'un de ses lieux de prédilection. Ses photographies, que l'on peut retrouver dans ses différents ouvrages, ont été primées et exposées à travers l'Europe.

Vous aimerez

- L'incroyable diversité de l'avifaune
- Les paysages taillés par les vagues
- Les longues promenades le long des falaises
- Le petit groupe de 3 participants max, gage de convivialité et d'échanges de qualité.



Votre voyage jour par jour

Jour 1 - Nous nous donnons rendez-vous au terminal du ferry venant d'Aberdeen à son arrivée le matin au port de Lerwick. Nous prendrons alors la direction de l'île d'Unst, la plus au nord de l'archipel. Nous nous installerons dans notre premier hébergement puis nous irons une première fois dans la réserve naturelle d'Hermaness.

Jour 2 et Jour 3 - nous découvrirons l'île d'Unst et profiterons de la magnifique réserve d'Hermaness et de ses 100 000 oiseaux nicheurs.

Jour 4 - nous quitterons l'île d'Unst en passant par l'île de Yell puis nous regagnerons notre second logement sur l'île principale.

Jour 5 à Jour 7 - nous découvrirons la réserve naturelle de Noss et son impressionnante falaise de 180 mètres qui abrite une colonie de plus de 11 000 couples de fous de Bassan. En étant sur l'île principale, nous ne pouvons manquer la réserve de Sumburg, avec ses guillemots et ses macareux. Nous profiterons également des paysages avec les magnifiques falaises volcaniques d'Eshaness ou de la plage de Saint-Ninian sous les lumières du soir.

Jour 8 - Nous profiterons de la journée pour revenir une dernière fois à la réserve de Sumburg puis retour à Lerwick en fin d'après-midi pour que vous puissiez reprendre votre ferry en direction d'Aberdeen.

Ce programme est un aperçu de ce voyage, les périodes J-2/J-3 et J-5/J-7 peuvent être interverties pour des raisons logistiques. Les conditions météorologiques peuvent bien entendu modifier ce programme. En tant que responsable du groupe, votre guide photographe sera seul juge pour modifier si besoin ce programme, pour raison de sécurité et ou pour le bon déroulement du voyage.

Conditions du séjour

Hébergement : 2 maisons, l'une située sur l'île d'Unst et l'autre sur l'île principale.

Transports : Voiture Suv ou break.

Repas : préparations par nos soins du petit déjeuner et du repas du soir. Le repas du midi sera souvent sous forme de pique-nique.

Condition physique : Ce séjour nécessite d'avoir une bonne condition physique. Les marches sont souvent longues, durant toute la journée avec le matériel photo. Elles peuvent être de dix kilomètres dans la journée comme à Hermaness ou avec un dénivelé de 200m comme sur l'île de Noss.

De plus, les personnes sujettes au vertige doivent prendre en compte que l'ensemble du séjour se passe le long de falaises.

Climat : Aux Shetland, la météo est très changeante, il faudra donc prévoir des vêtements contre la pluie et le vent (même par très beau temps, le vent peut souffler sans discontinuer durant plusieurs jours). À cette période de l'année, la température oscille souvent entre 10 et 15 degrés donc inutile de s'encombrer avec des vêtements pour le grand froid.

Décalage horaire : les Shetland sont sur le fuseau horaire GMT 0. Par conséquent il y a une heure de décalage avec la France, la Belgique ou encore la Suisse.

Formalité : Un passeport est obligatoire pour se rendre aux Shetland. Celui-ci doit être valable au moins 6 mois après la fin du séjour.

Monnaie : Attention, la monnaie locale est la livre sterling. Le taux de change est de 1€ = 0,85£ (le 25/06/24).



Préparer votre séjour

Documents

- Passeport valide 6 mois après notre retour
- document d'identité
- documents importants numérisés ou imprimés (billets d'avion, de ferry)
- contrat d'assurance

Bagages

La configuration des îles nous obligent à nous déplacer en voiture d'un endroit à l'autre, nous sommes donc limités en place. Afin que tout le monde puisse bien profiter de son voyage nous limitons à **un sac photo + une petite valise** de vêtements par personne.

Votre sac à dos photo compatible avec les normes « bagage cabine ». (Attention au poids maximum en fonction des compagnies aériennes).

Matériel photo et accessoires

- un appareil photo reflex ou hybride
- plusieurs batteries + chargeur
- cartes mémoire
- objectifs : une longue focale (500mm ou plus, ou zoom), un zoom transstandart, un grand angle.
- filtres (polarisant/gris neutre/gris dégradé)
- un trépied
- pc portable
- adaptateur prise UK/Europe (Attention, en Écosse les prises électriques ne sont pas au format européen).

Vêtements

- veste polaire
- pantalon de rando
- veste imperméable
- une paire de chaussures de rando
- surpantalon imperméable
- bonnet

Santé et pharmacie personnelle

Une visite chez votre médecin est conseillée pour faire le point sur votre état de santé général. Veillez également à emporter votre pharmacie personnelle adaptée à vos besoins.

Informations pratiques

Tarif : 3600€

Le tarif comprend :

- Le transport durant l'entièreté du séjour
- Les ferries entre les différentes îles
- L'entrée à la réserve de Noss
- Les repas du J1 midi jusqu'au J8 midi
- L'encadrement par un photographe professionnel
- L'hébergement

Le tarif ne comprend pas :

- Les billets d'avion et de ferry Aberdeen - Lerwick
- Les pourboires et dépenses personnelles
- Les différentes assurances
- Les trajets jusqu'au lieu d'accueil et à partir du lieu de dispersion
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « le tarif comprend »



Accompagnants non-photographes

Les conditions matérielles du séjour ne permettent pas de pratiquer un tarif accompagnant différencié. Les accompagnants non-photographes, occupant une place du séjour, voyagent au même tarif que les photographes et bénéficient des mêmes prestations.

Il vous appartient de contacter le guide avant votre inscription pour avoir toutes les précisions nécessaires relatives aux conditions de voyage des accompagnants non-photographes, qui sont spécifiques à chaque séjour.

Inscription

Votre inscription est à effectuer auprès de notre agence Un Œil sur la Nature.

Avant votre inscription merci de prendre contact avec l'agence qui vous communiquera la référence de votre séjour et la procédure pour vous inscrire.

Contact : Sylvain Dussans - sylvain@unoeilsurlanature.com - +33 (0) 6 82 94 14 83

Modalités de paiement

A votre inscription, vous verserez un acompte de 30 % du montant du séjour avec options + le montant total de l'assurance. En cas d'inscription à moins de 45 jours du départ la totalité du prix du séjour doit être réglée en une fois à l'inscription. Vous pouvez payer les montants à régler pour votre séjour :

- Sur le Site : par carte bancaire ;
- A distance : par virement bancaire ou par chèque libellé à l'ordre d'Un Œil sur la Nature. A moins de 45 jours avant le départ, le paiement devra obligatoirement s'effectuer par virement ou par carte bancaire. Le paiement par chèque est accepté jusqu'à 30 jours avant le départ.

Pour tout paiement dont le montant est validé et encaissé par Un Œil sur la Nature, une facture sera adressée à la personne signataire du formulaire de réservation à J-7 de la date du départ du séjour.

Tout retard dans le paiement de toute somme au titre de votre séjour à 14 jours du départ pourra être considéré comme une annulation de votre fait pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation ci-après. A noter que dans ce cas si vous avez souscrit à notre assurance, Assurinco ne prend pas en charge ce motif d'annulation.

Annulation

Annulation par le client :

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre voyage, vous devez nous informer et informer votre compagnie d'assurances par tout moyen écrit, le plus rapidement possible, afin d'avoir un accusé de réception. Nous vous conseillons de prévenir votre assurance le plus tôt possible suite à la survenance du fait générateur de cette annulation.

En cas d'annulation de votre part, la date prise en compte pour la facturation des frais d'annulation est la date de réception de l'écrit par Un Œil sur la Nature. Les frais d'annulation à votre charge sont les suivants :

- à plus de 60 jours avant le départ : 10 % du montant total du voyage
- de 60 à 31 jours avant le départ : 30 % du montant total du voyage
- de 30 à 15 jours avant le départ : 50 % du montant total du voyage
- de 14 jours au jour du départ : 100 % du montant total du voyage

Si vous avez souscrit à notre assurance Annulation ou Multirisques alors ces frais d'annulation vous seront remboursés par Assurinco, déduction faite des frais forfaitaires et du montant des assurances, et après étude de votre dossier si votre cas d'annulation est prévu dans les clauses du contrat d'assurance et si votre facture est soldée dans son intégralité.

Annulation par Un Œil sur la Nature :

Un Œil sur la Nature se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants

(nombre minimum précisé dans la fiche technique) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour (conditions météo exceptionnellement défavorables, raisons liées au maintien de la sécurité des voyageurs ou à l'injonction d'une autorité administrative, etc.).

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse 6 jours

- 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de 2 à 6 jours

Si l'ensemble des participants l'accepte, le séjour pourra être maintenu moyennant un supplément de prix calculé par Un Œil sur la Nature en fonction du nombre de participants. Dans le cas contraire, vous serez remboursé intégralement, sans autres indemnités.

Le remboursement s'effectue par virement, selon les modalités que vous avez choisies. En cas de remboursement par chèque, il vous sera envoyé par courrier avec accusé de réception à l'adresse renseignée dans votre fiche d'inscription.

Les frais extérieurs au voyage souscrit chez Un Œil sur la Nature et engagés par le client tels que les frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage, les frais d'hébergement avant ou après le séjour, les frais de retour au domicile, les frais d'obtention des visas, les frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement.

Assurances

Conformément à la réglementation de notre profession, Un Œil sur la Nature est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, **chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.**

Par ailleurs, Un Œil sur la Nature vous propose **trois formules d'assurance** pour garantir votre séjour. Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.unoeilsurlanature.com ou sur demande. Nous vous invitons à les lire attentivement. L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription. Dans les assurances proposées, la prime d'assurance, les frais engagés extérieurs au séjour (les titres de transport, les frais de visa, etc.) ne sont remboursables ni par Un Œil sur la Nature ni par l'assureur. Nos trois formules au choix :

- Formule Assistance et Interruption de Séjour (2,5 % du montant du séjour).

- Formule Annulation avec garantie épidémie (4 % du montant du séjour).

- Formule Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour avec garantie épidémie (4,5 % du montant du séjour).

Formule Assistance et Interruption de Séjour (2,5 % du montant du séjour).

Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,

- L'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30000 € par évènement.

Formule Annulation avec garantie épidémie (4 % du montant du séjour).

Cette assurance comprend le remboursement des sommes engagées en cas d'annulation pour les causes suivantes :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
 - Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Garantie épidémie :

- Annulation pour maladie déclarée dans le mois précédant le départ en cas d'épidémie ou de pandémie
- Annulation dans le cas où l'Assuré est désigné « cas contact » dans les 14 jours précédant le départ
- Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température ou au résultat positif d'un test PCR et/ou antigénique à votre arrivée à l'aéroport de départ
- Annulation en cas d'absence de vaccination

Formule Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour avec garantie épidémie (4,5 % du montant du séjour).

Intègre les formules « Assistance et Interruption » ainsi que la formule « Annulation » + Garantie épidémie.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie « frais de recherche et secours ».

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du séjour.

Important : En cas de non-souscription à l'une des assurances citées ci-dessus, nous vous demanderons de nous communiquer avant le départ les coordonnées précises de votre assurance personnelle avec numéro de police, nom de l'assureur et numéro de téléphone d'assistance ainsi qu'une personne de contact. En cas de sinistre, nous pourrions ainsi contribuer à mettre en jeu vos garanties d'assurances si vous n'êtes pas en mesure de le faire vous-même.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

2243 route du pré – 73340 – Aillon le Vieux
SARL au capital de 12 000€ – 920 589 124 RCS Chambéry
Siret 92058912400014 – TVA FR68920589124
Immatriculation tourisme IM073220007
RCP Hiscox SA, 38 av de l'Opéra, 75002 Paris
Garantie Groupama 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris
contact@unoeilsurlanature.com – www.unoeilsurlanature.com

FT version 03/09/2024